

PREFET DE LA CHARENTE
Rapport d'inspection N°16-001759
Inspection de la protection animale en abattoir de
boucherie



Date de l'inspection : 05/04/2016

Partie administrative

Structure d'inspection DDCSPP de la Charente
Adresse 7-9 rue de la Préfecture
CS 22303
16023 ANGOULEME CEDEX
email ddcsp@charente.gouv.fr
Inspecteur(s)

Contexte de l'inspection Programmation

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination COMMUNAUTE COM DU CONFOLENTAIS
Enseigne établissement/Dénomination CENTRE D'ABATTAGE DE CHARENTE LIMOUSINE
N° SIRET / N° NUMAGRIT 24160041000062
Adresse postale 70 AV GAMBETTA
CTRE ABATTAGE CHARENTE LIMOUSINE
16500 CONFOLENS
N°ILU 16106003
N°EDE 16106135

Inspection : Activité inspectée

Type d'activité Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
Identifiant de l'unité d'activité LIBRE CHAINEPORCSCONF
Site d'intervention CHAINEPORCSCONF-Chaîne abat anx boucherie-CENTRE D'ABATTAGE DE
Méthode Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle :

A	Locaux	A - Conforme
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	A - Conforme

A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
<i>Deux quais de déchargement : un pour les gros camions et un autre pour les petits véhicules</i>		
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
<i>Pas de case spécifique pour cet usage. Mise à disposition d'une case en cas de besoin.</i>		
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
A04	Éclairage et ambiance sonore	A - Conforme
B	Équipements	B - Non conformité mineure
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection.</i>		
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	A - Conforme
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection.</i>		
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	A - Conforme
B03	Matériels d'étourdissement	C - Non conformité moyenne
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection. Un deuxième étourdissement sur la table à rouleaux en cas de retour de conscience d'un porc est difficile à réaliser de par la distance à laquelle se trouve la pince à électroanesthésie. De plus, à titre de rappel, lors de la dernière inspection complète, un porc s'est échappé du piège (absence de matador à proximité par exemple).</i>		
B04	Matériels de saignée	A - Conforme
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection.</i>		
B05	Matériels d'immobilisation	A - Conforme
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection.</i>		
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
<i>Absence de mise à mort d'animaux inaptes à l'abattage le jour de l'inspection.</i>		
C	Personnel	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne connaît pas les modalités de vérification des signes d'inconscience.</i>		
C01	Tenue de travail	A - Conforme
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne connaît pas les modalités de vérification des signes d'inconscience.</i>		
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	A - Conforme
<i>Des instructions sont incluses dans les fiches de poste mais les différents signes d'inconscience à observer n'y sont pas décrits.</i>		
D	Fonctionnement	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalées.</i>		
D01	Comportement du personnel et application des MON	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalées. Ce contrôle n'est pas indiqué dans la fiche de poste.</i>		

D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	B - Non conformité mineure
<i>Pas de déchargement pendant le temps de l'inspection. L'opérateur à l'amenée n'utilise pas la plaque qui est pourtant à sa disposition.</i>		
D0102	Immobilisation	A - Conforme
<i>La plaque en contre plaqué à l'intérieur du piège a été remplacée par une plaque non putrescible. Un rideau noir a été installé à la sortie du piège.</i>		
D0103	Étourdissement	B - Non conformité mineure
<i>Quelques positionnements de la pince ont été observés sur les yeux (1 à 2%).</i>		
D0104	Mise à mort	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalés. Ce contrôle n'est pas indiqué dans la fiche de poste.</i>		
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
<i>Absence de mise à mort d'animaux inaptes à l'abattage le jour de l'inspection.</i>		
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	Pas observé
<i>A contrôler lors de la prochaine inspection</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	A - Conforme
<i>Un contrôle est prévu par trimestre et par espèce. Réalisés le 09/10/2015, le 25/11/2015, le 01/04/2016 et le 21/04/2016.</i>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	Pas observé
<i>A contrôler lors de la prochaine inspection</i>		
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	Sans objet
<i>Sans objet</i>		
F	Plan de maîtrise sanitaire	A - Conforme
<i>Plan de formation à vérifier lors de la prochaine inspection</i>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
<i>A vérifier lors de la prochaine inspection</i>		
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	Pas observé
<i>A vérifier lors de la prochaine inspection</i>		
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	D - Non conformité majeure
<i>Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).</i>		
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	D - Non conformité majeure
<i>Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).</i>		
G02	MON relatif aux manipulations	D - Non conformité majeure
<i>Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).</i>		
G03	MON relatif à l'immobilisation	D - Non conformité majeure
<i>Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).</i>		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	D - Non conformité majeure

Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).

G05	MON relatif à la mise à mort	D - Non conformité majeure
-----	------------------------------	----------------------------

Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).

G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	D - Non conformité majeure
-----	--	----------------------------

Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).

Évaluation globale de l'inspection

Évaluation de l'inspection : C - Non conformité moyenne

Commentaire : Les MON ne sont pas rédigés. L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes inconscience et par conséquent, ne signale pas les reprises de conscience.

Rappel des non-conformités par gravité décroissante

G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G02	MON relatif aux manipulations	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G03	MON relatif à l'immobilisation	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G05	MON relatif à la mise à mort	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	D - Non conformité majeure
Les MON n'ont pas été transmis au service d'inspection (en cours de rédaction).		
B03	Matériels d'étourdissement	C - Non conformité moyenne
Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection. Un deuxième étourdissement sur la table à rouleaux en cas de retour de conscience d'un porc est difficile à réaliser de par la distance à laquelle se trouve la pince à électronarcose. De plus, à titre de rappel, lors de la dernière inspection complète, un porc s'est échappé du piège (absence de matador à proximité par exemple).		
C	Personnel	C - Non conformité moyenne
L'opérateur à la saignée ne connaît pas les modalités de vérification des signes d'inconscience.		
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	C - Non conformité moyenne
L'opérateur à la saignée ne connaît pas les modalités de vérification des signes d'inconscience.		
D	Fonctionnement	C - Non conformité moyenne

L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalées.

D01	Comportement du personnel et application des MON	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalées. Ce contrôle n'est pas indiqué dans la fiche de poste.</i>		
D0104	<i>Mise à mort</i>	C - Non conformité moyenne
<i>L'opérateur à la saignée ne contrôle pas les signes d'inconscience. Les reprises de conscience ne sont pas signalés. Ce contrôle n'est pas indiqué dans la fiche de poste.</i>		
B	Équipements	B - Non conformité mineure
<i>Présence du mode d'emploi des équipements, du registre des opérations d'entretien et de maintenance à vérifier lors d'une prochaine inspection.</i>		
D0101	<i>Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage</i>	B - Non conformité mineure
<i>Pas de déchargement pendant le temps de l'inspection. L'opérateur à l'amenée n'utilise pas la plaque qui est pourtant à sa disposition.</i>		
D0103	<i>Étourdissement</i>	B - Non conformité mineure
<i>Quelques positionnements de la pince ont été observés sur les yeux (1 à 2%).</i>		

Signature

Inspecteur(s)

Le 11/05/2016